

serait de faire en sorte que la Chambre se prononce une fois pour toutes sur cette mesure avant la prorogation de juin?

Le président suppléant (M. Guilbault): Il reste une minute au ministre pour répondre à cette question.

[Français]

M. Ouellet: Monsieur le Président, ma réponse est oui.

[Traduction]

M. Wenman: Monsieur le Président, le ministre a choisi très judicieusement la correspondance qu'il a déposée. Va-t-il déposer toute celle qu'il vient de recevoir, qu'elle renferme des craintes au sujet du projet de loi ou des opinions favorables? S'il le faisait, cela nous serait sûrement très utile à tous.

Il ne s'agit pas de savoir si le projet de loi sera ou non adopté ou quels amendements on lui apporte ou suggère de lui apporter; il importe de savoir si le gouvernement est disposé à donner du temps pour en faire l'étude à la Chambre des communes. Dans ce cas, combien de jours le ministre peut-il obtenir? Combien de temps le ministre peut-il se voir accorder par son leader pour que le projet de loi soit renvoyé au comité, et une fois que le comité en sera saisi, songe-t-il à permettre...

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. Voilà qui met fin à la période réservée aux questions et observations. Nous reprenons maintenant le débat. La parole est au député de Calgary-Ouest (M. Hawkes).

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, il est regrettable que le ministre n'ait pas eu le temps de répondre à la question du député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman). Le débat d'aujourd'hui, à l'occasion de cette journée d'opposition, est en quelque sorte un examen de conscience. Alors que notre législature a commencé il y a maintenant plus de quatre ans, on vient de nous proposer pour la première fois une modification du Code canadien du travail. Le député du Nouveau parti démocratique a déclaré qu'il tentait d'obtenir une réforme du Code depuis longtemps. Je pense que c'est probablement vrai. En tout cas, le précédent critique du parti conservateur, le député de Perth (M. Jarvis), a réclamé des modifications pendant des années. Étant donné que les deux partis d'opposition reconnaissent qu'il est souhaitable et nécessaire de modifier le Code canadien du travail et qu'il faut protéger la santé et la sécurité des travailleurs parce qu'elles sont remises en cause, il est extrêmement curieux qu'on nous propose tout à coup un ensemble de mesures juste avant des élections fédérales générales.

En suivant le débat à la Chambre, étant donné que le parti conservateur est en tête dans les sondages Gallup depuis longtemps, il est très évident que les libéraux et les néo-démocrates, c'est-à-dire l'alliance socialiste à laquelle nous faisons face depuis des années, ont uni leurs forces dans l'espoir de nuire à la popularité du parti conservateur du Canada au profit du Nouveau parti démocratique ou du parti libéral.

● (1250)

Je me demande si nous envisageons ces modifications au mois de juin 1984 dans la bonne perspective. Normalement, quand la Chambre étudie une mesure législative, les députés

Les subsides

ont l'obligation de l'examiner attentivement, de la soumettre au comité, d'organiser des audiences et de voir si le libellé est satisfaisant, si la mesure s'attaque au véritable problème et si elle apporte réellement une solution. C'est la façon normale de procéder. Toutefois, aujourd'hui, je me demande si ce projet de loi n'a pas été présenté uniquement à des fins électorales. Je m'interroge sur les motifs de cette mesure législative qui concerne la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que les préoccupations des femmes et les problèmes que pose la technologie.

La semaine dernière, le Nouveau parti démocratique a présenté une motion presque identique à celle qui fait l'objet du débat d'aujourd'hui. Les deux ou trois premières lignes étaient identiques, mais les deux dernières disaient ceci: «à la merci de la résistance conservatrice, qui dure depuis longtemps, à de telles améliorations à la législation ouvrière». Les néo-démocrates s'efforçaient, dans cette motion, de faire croire que les conservateurs s'opposaient à une législation du travail destinée à assurer la santé et la sécurité.

C'est non seulement faux, mais particulièrement répréhensible. Je ne connais pas un seul député de la Chambre des communes, quelles que soient ses tendances politiques, qui ne se préoccupe pas de la santé et de la sécurité des travailleurs canadiens. Il est évident que tous les députés s'y intéressent. Dans ces conditions, pourquoi la Chambre n'a-t-elle pas étudié ce projet de loi? Puisqu'il a été déposé à la Chambre et a franchi l'étape de la première lecture, pourquoi avons-nous besoin d'une journée d'opposition pour exhorter le gouvernement à accélérer l'étude, le soumettre au comité et l'adopter? La seule explication que je puisse trouver, c'est qu'il y a là-dessous des manigances politiques.

Quand j'étudie le comportement du Nouveau parti démocratique, je constate que certains de ses membres très en vue, par exemple des dirigeants de grands syndicats canadiens, ont écrit au ministre pour réclamer l'adoption de cette mesure. J'ai aussi entendu des députés de ce parti réclamer son adoption à la Chambre des communes. Par ailleurs, les leaders parlementaires ont des réunions secrètes au cours desquelles ils sont censés conclure des accords. Ce n'est pas ce qui se produit. Je vois des députés du NPD entraver l'adoption d'autres projets de loi comme celui de l'assurance hypothécaire. Je me demande si on ne jouerait pas à un jeu de passe-passe. Les néo-démocrates soutiennent que le pays a besoin de cette mesure et qu'ils y souscriront; mais si on se donne la peine d'aller un peu plus loin, on s'aperçoit qu'il est peut-être dans l'intérêt de ces députés que les prochaines élections fédérales aient lieu sans que ce projet de loi n'ait été adopté. Ils veulent pouvoir publier dans des brochures et annoncer dans leurs discours que, en quatre années de sessions parlementaires, nous n'avons pas su améliorer la réglementation en matière de santé et de sécurité dans le Code du travail du Canada, que nous n'y avons rien prévu pour les femmes, que nous avons négligé d'y prévoir les progrès technologiques, ainsi de suite, et que les deux grands partis, surtout les conservateurs, se fichent éperdument de ces problèmes.